



**Assemblée nationale  
de la RDP Lao**



**Union interparlementaire**



**Programme des Nations Unies  
pour le développement**

*SEMINAIRE PARLEMENTAIRE ASIE-PACIFIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE*

26-28 NOVEMBRE 2007, VIENTIANE (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO)

**DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS**

*PROJET*

Problèmes identifiés	Solutions envisagées
<p>Le public et les décideurs sont peu conscients des problèmes écologiques.</p>	<p>L'éducation au respect de l'environnement est indispensable pour que les individus se sentent responsables de la préservation des ressources naturelles. Il faut des programmes de sensibilisation et de renforcement des capacités pour veiller à ce que tout le monde soit informé des questions de développement durable, respecte les lois adoptées et la politique menée dans le domaine de l'environnement et comprenne l'importance et l'utilité de préserver les ressources naturelles.</p> <p>Dans les parlements, il faudrait créer des commissions chargées de l'environnement composées de spécialistes. Les organisations et les instances internationales telles que l'UIP, le PNUD et le PNUE peuvent prêter leur concours en élaborant des activités de sensibilisation destinées aux responsables de la prise de décision et au personnel d'institutions clés.</p> <p>Les parlementaires sensibilisés devraient peser en faveur d'une vision commune du développement durable au sein du Parlement, afin de veiller à ce que les lois adoptées comportent une dimension écologique. Pour mieux comprendre les problèmes d'environnement et contribuer à la diffusion de l'information, il faudrait que les parlementaires renforcent leur dialogue avec le grand public en faisant participer le public à l'élaboration des lois et des politiques, en particulier par le biais de consultations, ainsi qu'en organisant des débats publics, des auditions et des visites sur le terrain.</p> <p>Il faudrait que les parlementaires pèsent en faveur de campagnes de sensibilisation concernant la préservation des ressources naturelles, dans le but de développer une authentique "culture de l'environnement", qu'ils développeraient ensuite à l'échelon international. Ces campagnes pourraient bénéficier de l'aide des médias et de l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).</p> <p>Les programmes scolaires devraient comporter un volet pédagogique sur le respect de l'environnement.</p> <p>La formulation de politiques et de lois liées à l'environnement devrait tenir compte de la question de l'égalité des sexes. Il faudrait que les femmes participent davantage à la recherche et à l'application de solutions destinées à instaurer un développement durable.</p>

Problèmes identifiés	Solutions envisagées
<p>Les ressources financières constituent un facteur de la plus haute importance en matière de développement durable. Il faut que les pays en développement connaissent une croissance économique, mais les politiques/méthodes utilisées consomment beaucoup d'énergie et polluent beaucoup. Les politiques et les lois destinées à préserver l'environnement qu'il convient de mettre en place en parallèle exigent de lourds investissements, que les pays peuvent difficilement se permettre.</p>	<p>Il est nécessaire de mettre sur pied les mécanismes financiers permettant de mettre concrètement en œuvre les lois et la politique en matière d'environnement. Outre l'aide internationale, il est essentiel pour la durabilité des projets de développement durable que la population puisse s'appropriier ces projets à l'échelon national. Il faudrait que le parlement aide le gouvernement à développer des sources de financement telles que les fonds nationaux/locaux en faveur de l'environnement, financés par le tourisme ou alimentés par un partenariat public/privé. Les parlementaires ont aussi un rôle à jouer dans la coordination des ressources financières nationales et internationales destinées à éviter tant les chevauchements que les lacunes et à permettre une mise en œuvre concrète des programmes.</p> <p>Il faudrait que les parlements tentent de réduire les risques liés aux prix excessifs de l'énergie durable/renouvelable en adoptant des lois destinées à garantir que les prix soient abordables pour tous et que le changement soit intéressant (grâce à des incitations et des mécanismes de partage des bénéfices, par exemple).</p> <p>Le développement durable est lié à la réduction de la pauvreté et à la qualité de la gouvernance. Il faudrait que les parlementaires en tiennent compte dans le processus d'élaboration de la législation. La question de la préservation des ressources naturelles peut être intégrée dans les lois et les programmes nationaux, par exemple les programmes d'écotourisme, élaborés pour aider les zones rurales à lutter contre la hausse de l'exode rural en direction des centres urbains, facteur de pauvreté. Il faudrait élaborer des lignes directrices pour les entreprises qui polluent et la lutte contre la corruption devrait figurer sur l'ordre du jour législatif.</p> <p>Les parlementaires devraient s'assurer que l'évaluation de la valeur de la terre, y compris de sa valeur économique, tienne compte de l'environnement et des ressources : la préservation des terres consacrées à l'agriculture et à la biodiversité dans son ensemble constitue un problème majeur. Le calcul d'un simple prix de revient peut être synonyme de pauvreté et de faim extrêmes et déclencher des changements climatiques sur le long terme. Pour garantir la transparence, le coût du développement peut aussi être budgété en tenant compte des calculs relatifs à l'empreinte carbonique pour mesurer l'impact des activités humaines sur l'environnement.</p>

Problèmes identifiés	Solutions envisagées
<p>Coopération régionale/mondiale insuffisante pour mettre totalement en œuvre le développement durable. Le monde est une grande famille et les questions d'écologie ne devraient pas être limitées à l'échelon national, car l'environnement dépasse les frontières. Les grands pays semblent parfois moins enclins à protéger les ressources que les pays plus petits.</p>	<p>A l'échelon national, il faudrait que les parlementaires veillent à ce que leur gouvernement ratifie les accords et les instruments internationaux relatifs à l'environnement et à ce que les dispositions qu'ils contiennent soient transposées dans la législation nationale. Une fois ce travail réalisé, les parlementaires devraient veiller à ce que la législation existante et les nouvelles lois soient examinées sous l'angle du respect des accords et à ce qu'un financement approprié soit affecté dans le budget national aux différents secteurs concernés par l'instauration d'un développement durable.</p> <p>A l'échelon régional, il faudrait renforcer la coopération interparlementaire Asie-Pacifique en élargissant les échanges parlementaires et les plates-formes de coopération existants ou en en mettant sur pied de nouveaux, ou en créant un réseau de parlementaires oeuvrant en faveur de l'environnement, dans le but de faciliter la mise en commun des expériences et des bonnes pratiques. Cette collaboration permettrait aux parlements de la région de se familiariser davantage avec les politiques et technologies utilisées dans les pays voisins et pourrait contribuer à donner naissance à des principes directeurs dans ce domaine.</p> <p>A l'échelon mondial, la coopération interétatique est essentielle pour sensibiliser tous les pays à l'impact du développement sur l'environnement et trouver des solutions justes et équitables pour tous, non seulement les PMA, mais aussi les pays développés. Les parlementaires ont aussi la possibilité d'aborder les questions de développement durable à l'échelon mondial, en participant davantage aux activités de présentation de rapports portant sur la mise en œuvre des accords auxquels leur pays est partie.</p> <p>Le soutien de l'UIP, du PNUD et des organisations partenaires est crucial aux échelons national, régional et mondial. D'autres séminaires comme celui de Vientiane sont les bienvenus et devraient être encouragés.</p>

<b>Problèmes identifiés</b>	<b>Solutions envisagées</b>
<p>Capacité insuffisante aux échelons sous-national et communautaire pour lutter contre la pauvreté et protéger l'environnement.</p>	<p>L'environnement est avant tout une question locale. Il faudrait que les parlementaires renforcent le dialogue avec les pouvoirs locaux en organisant des réunions de travail et des visites sur le terrain dans le but de s'assurer que les autorités et les instances élues à l'échelon sous-national soient sensibilisées à la question du développement durable et de son impact, à ses liens avec la pauvreté et à l'importance de préserver la biodiversité dans son ensemble.</p> <p>Il faudrait que les parlementaires luttent en faveur de l'utilisation équitable des ressources naturelles, afin de garantir l'accès à la terre et aux autres ressources.</p> <p>Il faudrait que les parlementaires participent à l'amélioration du bien-être socio-économique des communautés locales en promouvant la réalisation d'activités lucratives et de projets locaux et en y participant, ainsi qu'en mobilisant les ressources financières indispensables aux projets locaux en faveur de l'allègement de la misère.</p> <p>Il faudrait que les parlementaires veillent à ce que la question des liens entre la pauvreté et l'environnement, ainsi que les autres questions d'écologie, soient intégrées dans les plans nationaux et à ce que des ressources budgétaires suffisantes soient allouées aux domaines importants/prioritaires à l'échelle locale et sous-régionale. Il faudrait qu'ils supervisent régulièrement l'utilisation de ces ressources.</p> <p>Il faudrait entreprendre davantage d'activités de renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes à l'échelon communautaire, pour intensifier la part prise par les femmes aux activités de lutte contre la pauvreté et mettre en œuvre des activités de développement durable.</p>

Problèmes identifiés	Solutions envisagées
<p>Le recours à des technologies de seconde main (mal adaptées) et l'absence de savoir faire scientifique, technique et technologique entraînent une mauvaise gestion des ressources naturelles et la détérioration de l'environnement.</p>	<p>Les parlementaires devraient encourager, aux échelons national, sous-régional et régional, la recherche de sources d'énergie novatrices, ainsi que la mise au point de programmes de recherche, et œuvrer en faveur de la mobilisation des fonds nécessaires.</p> <p>Les parlementaires devraient encourager le transfert de technologies et s'informer des possibilités d'adaptation de ces technologies à la gestion des ressources naturelles, ainsi que des autres innovations indispensables au développement durable.</p> <p>Dans l'exécution de leurs fonctions législatives et de contrôle, les parlementaires devraient s'intéresser aux grandes questions que sont le recours à l'énergie nucléaire, solaire, éolienne et géothermique. Des plans à court, moyen et long terme devraient être élaborés à tous les échelons en tenant compte de l'utilisation et du développement des nouvelles technologies.</p>
<p>Nécessité d'un suivi</p>	<p>Pour donner le plus de résonance possible à l'issue du séminaire parlementaire de Vientiane, il convient de mettre en place des mesures de suivi.</p> <p>Il est demandé à l'UIP et à ses partenaires d'organiser d'autres conférences traitant du thème du développement durable et de la préservation des ressources naturelles.</p> <p>Il faudrait que le développement durable devienne (à l'instar de l'égalité des sexes et des droits de l'homme) une question transversale abordée dans tous les programmes d'assistance technique de l'UIP.</p> <p>Les recommandations émanant des participants pourraient être transformées en un plan d'action clair servant de base aux travaux des parlementaires vivant dans les pays intéressés. La création d'un mécanisme de mise en œuvre et d'évaluation des recommandations du Séminaire peut aussi être prévu. L'UIP et ses partenaires pourraient apporter leur concours dans ce domaine en offrant les conseils d'experts et/ou des activités de coopération technique élargies.</p>